



Harcellement au travail dois je me laisser détruire ?

Par **kenzea**, le **23/04/2013** à **13:35**

Bonjour, je viens d'être diplômée et je suis actuellement aide soignante dans une maison de retraite privée.... je subis un harcèlement moral depuis quelques mois d'une collègue et dernièrement elle a réussi à monter tout le monde contre moi, j'en ai informé mes supérieurs à plusieurs reprises.... ce qui a poussé ma collègue à continuer, c'est une bonne à rien, elle n'a qu'à partir, me croiser dans un couloir et me regarder de travers, parler dans mon dos et quand j'arrive se taire, menacer de démissionner si je reste, espionner mon travail, elle a tout fait pour me pousser à la faute, je précise que j'ai eu plusieurs arrêts de travail pour dépression et je suis sous traitement, un jour je me suis écroulé dans le vestiaire et j'avais deux collègues avec moi qui ont dit il faut que ça s'arrête elles ont été voire l'infirmière qui leur a dit que je faisais mal mon travail et que le harcèlement ne pouvait rentrer en ligne de compte, cette personne a harcelé une autre collègue avant moi, elle n'a eu aucune sanction par contre celle qui était la victime a été changée d'étage et il y en a eu une troisième en même temps que moi quand on s'est rendu compte que je m'entendais bien avec elle on a voulu la changer de roulement celle-ci est partie. ma hiérarchie m'a bien dit que si on devait en garder une se ne serait sûrement pas moi... malgré tout je suis retournée au travail avec la boule au ventre et la peur de mal faire, je me suis trompé de jour pour la douche d'un résident, j'ai eu quelques oublis mais rien qui mette la vie des patients en danger; ah oui j'oubliai je suis plus lente dans mes toilettes ce qui m'a valu beaucoup de critiques du genre, il faut lui faire ses toilettes, c'est une bonne à rien ! je viens de recevoir un courrier comme quoi la direction voulait me voire en vue de me mettre une sanction disciplinaire actuellement en arrêt dois-je aller à cette entretient ou demander un report ? puis je encore me battre pour que l'on entende encore le fait que je suis harcelé et que cette personne soit sanctionner pour le mal qu'elle a fait et surtout les dégâts psychologiques? merci de me donner votre avis;

Par **bea13**, le **23/04/2013** à **14:53**

bonjour

je vous plains de tout mon coeur, j ai l impression que tout le monde est contre vous , meme votre hierarchie. Allez a l entretien , ne le reportez pas, ca ferait qu aggraver les choses. Ils vont peut etre vous proposer une solution. Il existe des associations contre le harcelement au travail, faites vous aider. Bon courage
cordialement